

La Grotte du Sabotier

27540 - Ivry-la-Bataille

Jean-Louis CAMUSET

**COMPTE RENDU
DES FOUILLES 2010**

Préface

Remerciements

Je remercie M. Dominique PITTE, du service régional de l'archéologie (SRA), pour son aide dans la réalisation du dossier de demande mais aussi pour sa supervision et ses conseils dans la réalisation de cette campagne de fouilles.

Je remercie M. Patrick MAISON, Maire d'Ivry-la-bataille, pour avoir donné son autorisation ainsi que Mmes les secrétaires de Mairie pour leur aide lors de mes recherches dans les archives municipales anciennes.

Je remercie M. Christian MONTENAT pour son avis et ses interprétations concernant les graffiti retrouvés dans la grotte.

Je remercie les participants pour leur implication dans cette campagne de fouilles

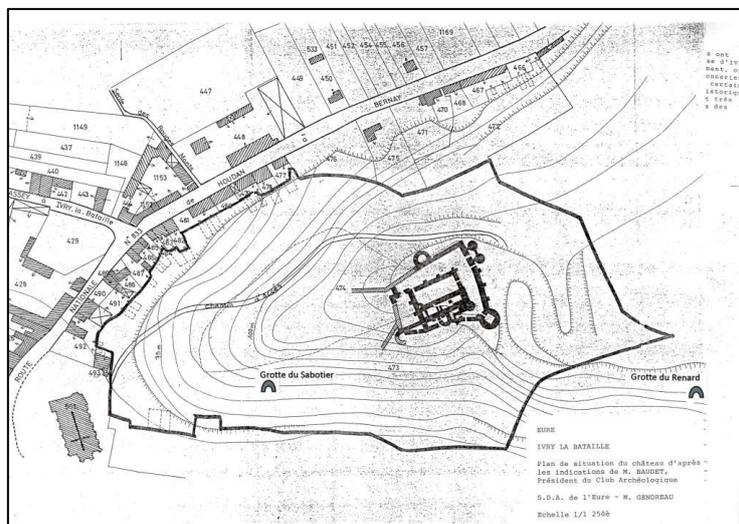
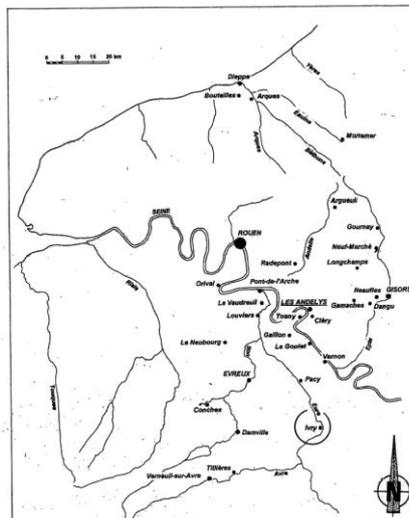
Introduction

Localisation du site

Ivry-la-Bataille se situe sur la rive gauche d'une boucle de l'Eure, aux confins de la Normandie, de l'Île de France et de la région Centre. La ville est construite au pied d'un coteau calcaire que surplombent les restes d'un château médiéval (X^e-XV^e s.).

La grotte du sabotier se situe à mi pente du coteau au-dessus de la ville d'Ivry-la-Bataille (Eure). Elle se trouve dans la garenne¹ entourant le château médiéval et sa basse cour, propriété de la Commune d'Ivry-la-Bataille.

Elle a été positionnée de façon susnommée sur les panneaux du circuit de promenade érigés en 1997 autour du château par un chantier communal de réinsertion ayant pour objet la mise en valeur des vestiges du château par la création d'un parc autour de celui-ci.



Origine de la propriété

Le 25 juillet 1942 la commune acquit pour 150 000 francs sur adjudication aux enchères publiques ¹ la propriété dite « l'ancien château d'Ivry-la-Bataille » en nature de terrain en partie boisée, futaie et prairie, cadastrée pour neuf hectares quarante huit centiares.

Il est à noter que le 10 juillet 1942, le conseil municipal ² considéra que ce domaine offrait pour Ivry un caractère historique par les vestiges encore existants et que d'autre part, le bois qui l'entoure constitue un but de promenade pour les habitants d'Ivry. C'est le 17 juillet 1942 que Mr le Préfet de l'Eure autorisa et déclara d'utilité publique cette acquisition par la commune d'Ivry-la-Bataille.

Jusque là, le domaine du vieux château était propriété de Mr Louis Maurice Alexandre LECOMTE DENIS et de son frère Mr René Charles Auguste LECOMTE DENIS qui l'avaient reçu le 18 septembre 1886 en appartenance conjointe et indivise de la succession de leur père Mr Louis Denis LECOMTE DENIS. Celui-ci l'avait acheté le 09 août 1861 pour la somme de 8 600 francs à Mr Louis François Charles BUNEL qui lui-même en avait hérité le 16 avril 1828 de Mr Pierre LEDIER. Ce dernier, marchand de bois à Ivry s'était porté le 21 février 1765 acquéreur de l'emplacement du vieux château et de la garenne mis en vente par Son Altesse Sérénissime Monseigneur Louis Charles de BOURBON-PENTHIEVRE, Comte d'EU, et Baron d'Ivry.

« Les représentants de Son Altesse Sérénissime avaient fiéffé en faveur de Pierre Mathieu LEDIER et Denis EGASSE, agriculteurs, Louis DENIS, laboureur, Pierre HAUDAN, Pierre DESCHAMPS et Pierre LEDIER, laboureurs tous les terrains et friches faisant l'emplacement du vieux château d'Ivry et garenne en ce lieu.»

Le domaine faisait partie alors des terres d'Anet depuis le rachat de la Baronnie d'Ivry par Diane de Poitiers en 1547, dont les héritiers et successeurs furent :

1566 Louise de Lorraine
1620 Marie de Luxembourg, Duchesse de MERCOEUR
1623 César , Duc de VENDOME
1665 Louis Joseph de VENDOME
1712 Marie Anne de BOURBON CONDE
1732 Louise Bénédicte de BOURBON CONDE
1745 SAS le Duc de PENTHIEVRE
1755 SAS le Comte d'EU

L'origine de la propriété se confond ainsi avec celle de la Baronnie d'Ivry et antérieurement à 1547 avec l'histoire du château d'Ivry.

1 Archives municipales d'Ivry-la-Bataille, *acte notarial de l'adjudication du 25 juillet 1942.*

2 *Op.cit., extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Ivry en date du 10 juillet 1942.*

Description de la propriété

M. DENIS détenait (à partir de septembre 1886) , par succession de son père¹, la propriété qui ne se révèle que par l'existence d'arbres que celui-ci avait fait planter sur le terrain. Cela se trouve mentionné dans « Notice sur Ivry » par M. de la BIGOTTIERE²

« Le hasard me conduit vers des coteaux arides et dénudés. Sur la croupe d'un de ces coteaux, j'apercevais d'ancêtres retranchements, des débris de murailles , de profondes cavités, j'approche ...

... Le propriétaire qui dispose aujourd'hui de cet emplacement l'a décoré de bosquets très pittoresques, à la vérité, mais il n'a pas toujours arrêté les dévastations.»

Un acte notarié¹ en date du 21 février 1765 indique qu'il y avait des friches contigües à l'emplacement de l'ancien château « partie desquelles étaient alors en labour, et faisaient partie de la garenne aux lapins de garennes ».

L'aveu de la baronnie d'Ivry³ en date du 7 mai 1579 décrit les alentours du vieux château :

« ... joignant la place du dit chasteau a une garenne plantée de genièvres nerprunes espines nommés la garenne du gros buisson qui s'éten des paroisses de Saint Martin et Saint Jehan du dict d'Yvry et contient la dicte garenne deux cents vingt huit arpens ou environ peuplée de lièvres et connilz. »

Un autre aveu de la baronnie d'Ivry⁴ en date 25 juin 1458 contient une description du vieux château et de la ville :

« Cette baronnie est asiz au dit lieu d'Ivry en la conté d'Evreux, au quel lieu avoit chastel et chatellenie, qui par occasion de la guerre a été abatu et demoly et mis a totale destruction, au quel lieu avoit donjon, basse court, tours, portes, fossez, closture de muraille. Au pié du queel ; châtel a ville qui partiellement soulait estre close de muraille et fossez, la quelle muraille est pour le présent démolie et abatue, ainsi que le dit chastel a esté par l'occasion de la guerre. »

M. de la BIGOTTIERE, dans sa notice sur Ivry⁵, évoque à plusieurs reprises l'existence de cavités souterraines :

« La porte des champs, la seule que l'on pût encore distinguer, a été rasée ; les nervures des voûtes de la prison ont été soustraites, et jusqu'à l'entrée de la cave au Diable, on ne s'y reconnaît plus ...

...des chroniqueurs ont parlé d'une ville haute, placée sur le prolongement de la côte: nous doutons de son existence. On en rencontre là qu'une éminence dite "la butte Talbot" et quelques anciens retranchements. Quant au souterrain secret, il a gardé le sien avec moi....

...Enfin, en 1440, le comte de Dunois l'emporta à vive force et fit démolir cette bastille, dont il fit murer les souterrains, servant alors de refuge aux brigands. »

1 Bulletin de la société des amis et des arts du département de l'Eure, XIII, année 1897.

2 M. de la MBIGOTTIERE, "Notice sur Ivry", p.4, imprimerie Hérissey, Evreux 1853.

3 M. de BELOSEVIC, "Dictionnaire topographique du département de l'Eure", p.288, Evreux 1871

4 F.J. MAUDUIT, "Histoire d'Ivry-la-bataille", XXXII p;501, éditions du bastion 1899.

5 M. de la MBIGOTTIERE, Op.cit. p. 13.

Contexte historique et archéologique de la fouille

Cette grotte n'est mentionnée sur aucun plan

:

- Cadastre actuel ¹,
- Cadastre napoléonien de 1838 : ADL -III PL 1286 - section C-27 parcelle 103,
- Relevé de géomètre n°3117 de 1965 réalisé par le cabinet expert J.MISSEY à Evreux (Eure),
- Plan d'Ivry, par Pierre de la Croix, en 1743.

La grotte du sabotier n'apparaît pas dans les écrits des historiens locaux et régionaux :

- *Histoire d'Ivry-la-bataille* par F.J MAUDUIT (1899),
- *Dictionnaire des communes du département de l'Eure* par CHARPILLON et CARESME (1868),
- *Histoire et géographie du département de l'Eure* par RATEAU et PINET(1870),
- *Dictionnaire topographique du département de l'Eure* par M. de BELOSEVIC (1871).
- Bulletins de la Société libre de l'Eure (Nouvelles de l'Eure, Connaissances de l'Eure).
- Bulletins des Amis et Monuments et Sites de l'Eure.

Ces ouvrages traitent uniquement de l'histoire du château et de la Baronnie d'Ivry.

Cependant cette grotte est connue de longue date des Ivryens sous ce vocable sans qu'ils puissent en préciser les origines

Le seul document officiel citant la grotte du sabotier est le texte de l'éloge funèbre de Michel BRICAUD, Maire d'Ivry, pour l'inhumation de Mr Jacques CHESTER dit « Jacquot » qui l'aurait occupée ² entre 1977 et 1985 en compagnie d'un autre SDF surnommé "l'allemand".

En 1997, les employés municipaux, en vidant la grotte des immondices l'encombrant, ont trouvé à droite de l'accès actuel et le long de la paroi une forme en bois de semelle de chaussure unipode et quelques lanières épaisses de cuir durci. Ces objets n'ont pas été conservés

Ce type de structure n'est pas inconnu. Une grotte analogue³ dite « Grotte du Renard », située plus au nord sur le coteau, a fait l'objet d'une fouille en 1988, révélant quelques tessons vernissés verts, qui traduit, selon Richard ROUGIER, *"une occupation anthropique médiévale, sans doute en rapport avec le château d'Ivry."*

La grotte du sabotier, au-delà de son histoire récente, porte les traces d'une occupation humaine (époque moderne, voire plus ancienne) révélées par la présence d'aménagements dans ses parois: niches et trous, comme la crypte du Château-Gaillard ¹, ainsi que par la présence de signes gravés : graffiti et glyphes.

1 Section A feuille 03 parcelle 473 du cadastre 11 / 2008 classée MH par arrêté du 8 février 1990 et inscrite dans le plan "Natura 2000" en date du 5 septembre 2005

2 Archives municipales d'Ivry - réf 3 D14

3 Archives du service régional de l'archéologie (SRA).

4 Château-Gaillard - découverte d'un patrimoine - exposition organisée par le musée municipal A.G. POULAIN de Vernon et le SRA de haute Normandie . « crypte du Château Gaillard » . Dessin par Alexis Joly (1798-1874), daté 1824, lithographie de Godefroy ENGELMANN (1788) publiée et extraite de « Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France » (cité n°3) t.2 pl 185 - Musée municipal de Vernon (inv.93.5.3)

L'étude de cette grotte vient en parallèle aux fouilles menées sur le château médiéval (X^e s.) par Dominique PITTE du service régional de l'archéologie (SRA) et aux recherches menées par Mélanie MEYNIER, étudiante à l'université de Rouen, sur la topographie d'Ivry du X^e au XVIII^e s. dans le cadre d'un master .

Projet scientifique

Cette étude vise à préciser les différentes occupations et fonctions de cette grotte et éventuellement sa date de creusement.

Pour réaliser cela, la stratégie générale envisagée, basée sur un plan tri-annuel, consiste en :

- 1^{ère} année : la réalisation de sondages préliminaires afin de déterminer l'épaisseur et la nature des remblais la comblant, de préciser son organisation interne par l'étude des traces figurant sur ses parois et de son ou ses accès.

- 2^{ème} et 3^{ème} années : la fouille complète de la cavité (une moitié chaque année) afin de confirmer ou infirmer les hypothèses émises en fin de première année.

Les intervenants

Ont participé à ces opérations : Safia LABRAZI (diplômée d'une licence « Histoire de l'Art et Archéologie » de l'université Paris X, et étudiante en Master 1 à l'université Paris I), Pablo DELGADO, Alain GAUTHIER, Gilles HENAUX, Roland LEGER, Denis PERCEBOIS, tous membre de l'association « Les Vieilles Pierres » d'Ivry-la-bataille et Jean-Louis CAMUSET, Président de la dite association.

La céramique recueillie en fouille a été présentée à Mme Paola CALDERONI, archéologue à l'INRAP, qui en a confirmé la datation.

Génériques des opérations

La campagne de fouilles s'est déroulée du 12 au 23 Avril et du 1 au 12 juillet 2010. La topographie du site, trois sondages et un relevé de graffiti ont été réalisés durant cette campagne. Les sondages ont été ouverts, puis rebouchés manuellement.

La campagne de fouilles 2010 a bénéficié du soutien et du financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelle de Haute Normandie et de la Commune d'Ivry-la-bataille .

Les relevés de terrain ont été réalisés par A. GAUTHIER, D. PERCEBOIS et R. LEGER. Les relevés de graffiti ont été effectués par S. LABRAZI. Les mises au net sont de J-L. CAMUSET qui est également l'auteur des dessins du mobilier.

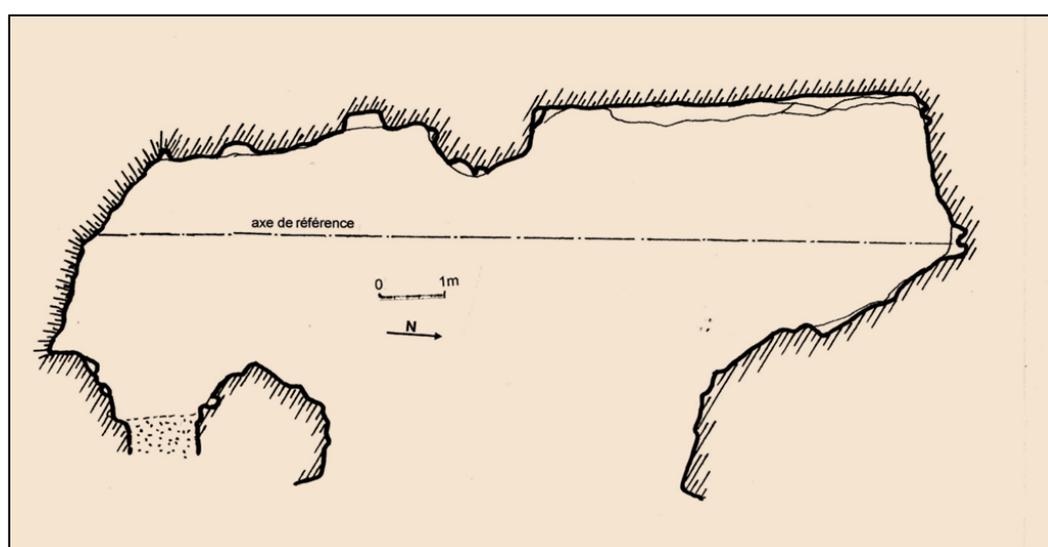
Sauf mention contraire, les photos et dessins illustrant ce rapport sont de J-L. CAMUSET.

RESULTATS

1. Etat du site avant intervention

1.1 Description

La grotte est creusée sous une strate de silex dans le massif calcaire du Campanien¹ (Crétacé supérieur). On y accède par une large ouverture¹ pratiquée dans la façade rocheuse du coteau. La grotte se répartit à peu près uniformément de part et d'autre de cet accès. Elle possède une largeur maximale de 13,20 m, orientée S-N, et présente une profondeur moyenne de 3,50 m. Le ciel est relativement plat et légèrement ascendant vers le Nord. La cavité est en partie comblée par des écoulements de terre et feuilles provenant du coteau. Ainsi sa hauteur sous voûte actuelle varie entre 0,90 et 2,00 m selon les endroits.



La zone sud (ZS) est caractérisée par des niches aménagées dans la paroi ouest ainsi qu'un accès primitif obstrué dans l'angle sud-est.

La zone nord (ZN) possède un ressaut en partie délité à la base des parois Ouest et Est. Sur les parties planes de ces parois figurent des graffiti : lettres, chiffres et dessins, croix, entailles, alvéoles et trous correspondant à un encastrement de pièce de bois, ainsi que des clous. La paroi nord présente des traces résiduelles d'extraction de roche.

Les deux zones sont reliées par un bossage saillant, sorte de demi piler tourné, de la paroi ouest. Ce bossage saillant constitue en quelque sorte la zone centrale (ZC)



Ci-dessus : Zone Sud

Ci-dessous : Zone Nord



1.2 .Topographie

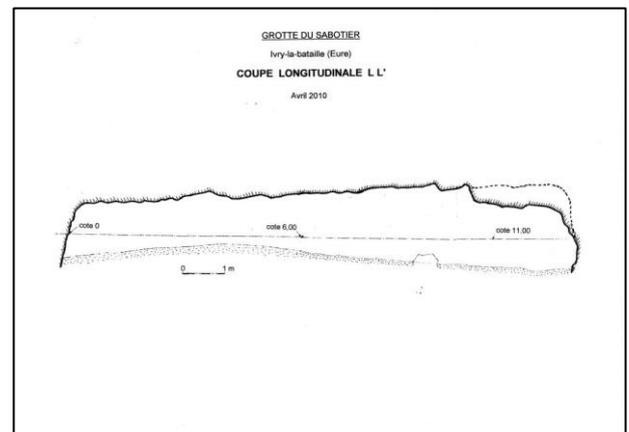
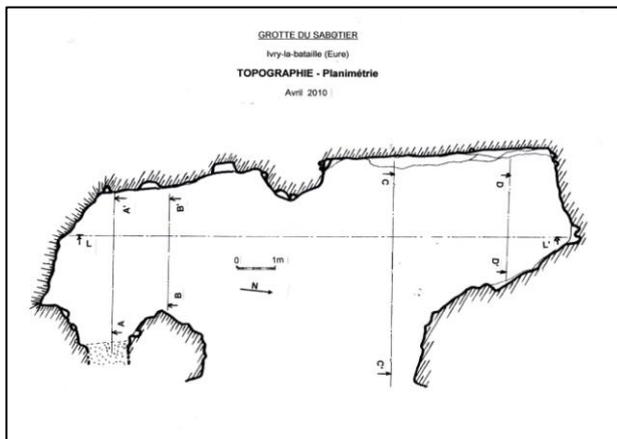
1.2.1 - Les mesures

Toutes les mesures réalisées, en planimétrie, font référence à un axe topographique Sud Nord d'un azimut de 350°. Les valeurs sont référencées "en cote" vis-à-vis de cet axe (cote zéro sise au Sud). Le positionnement de cet axe a été choisi en tenant compte, principalement dans la zone sud, de l'accessibilité nécessaire au système de prise des niveaux par lunette de visée et mire. Les mesures ont été effectuées tous les 0,20 m .

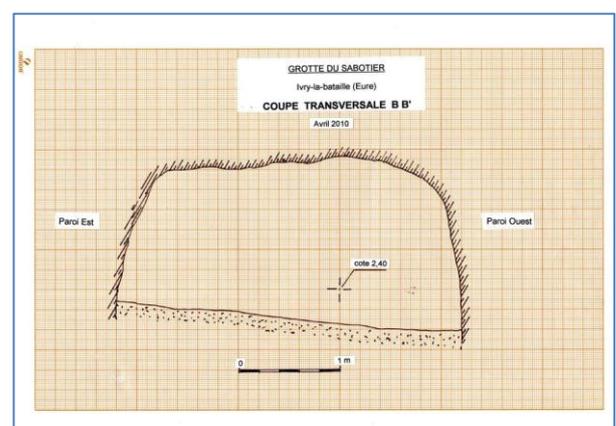
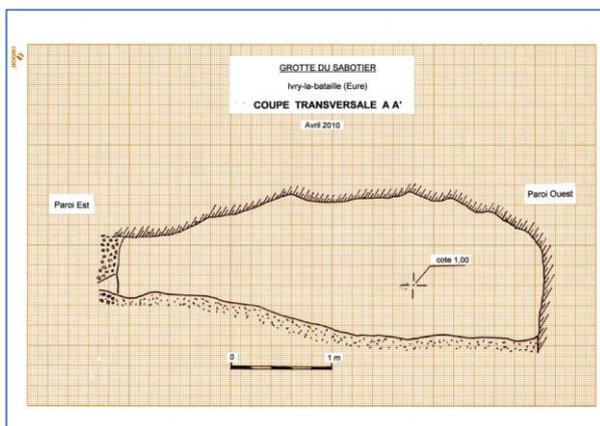
Les altimétries ont pour référence (zéro) le plan horizontal de l'axe topographique .

1.2.2 - Les plans de coupe

La coupe longitudinale LL' montre un ciel surbaissé dans le tiers extrême nord.

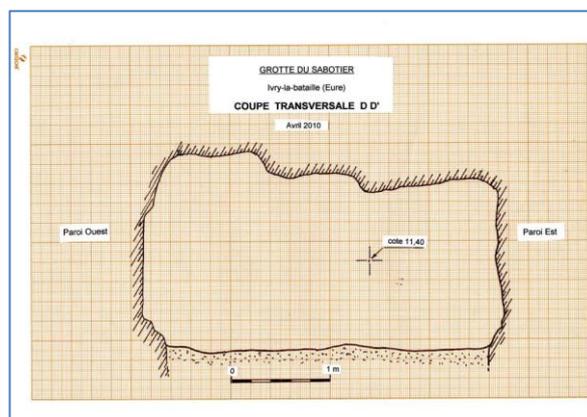
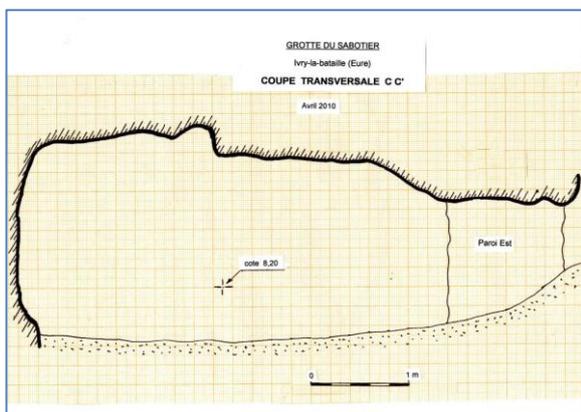


La coupe transversale AA' permet de prendre en compte l'accès d'origine situé dans l'angle sud-est de la cavité qui est aujourd'hui obstrué.



La coupe BB' (cf. p.26) permet de visualiser l'ampleur du comblement partiel de la zone sud. Ce plan montre une section "standard" de la cavité, c'est-à-dire conforme aux sections des caves et celliers creusés à flanc de coteau à Ivry comme ailleurs en France.

La coupe CC' permet de prendre en compte l'ampleur du comblement partiel au niveau de l'accès actuel. On constate un surcreusement du ciel côté ouest.



La coupe DD' permet de prendre en compte l'ampleur du comblement de la zone nord. On constate un surcreusement du ciel côté ouest plus important que celui observé dans le plan de coupe précédent.

2. Les sondages

2.1 Positionnement

Durant cette campagne, trois sondages ont été réalisés .

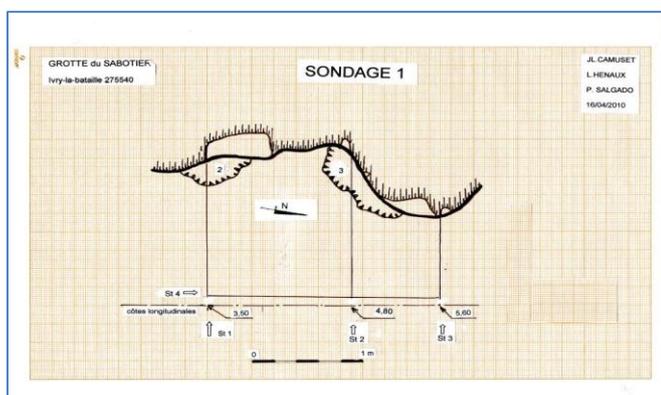
Ils visaient à déterminer l'épaisseur de la couche des remblais comblant la cavité, et avaient un but spécifique : évaluer le positionnement altimétrique de la niche (ZNPOTR04) par rapport au sol d'origine, connaître la nature de la base la paroi rocheuse au niveau de l'accès actuel et préciser le profil de la base de la paroi ouest en zone nord (ZNPO).

2.2 Stratigraphie du site

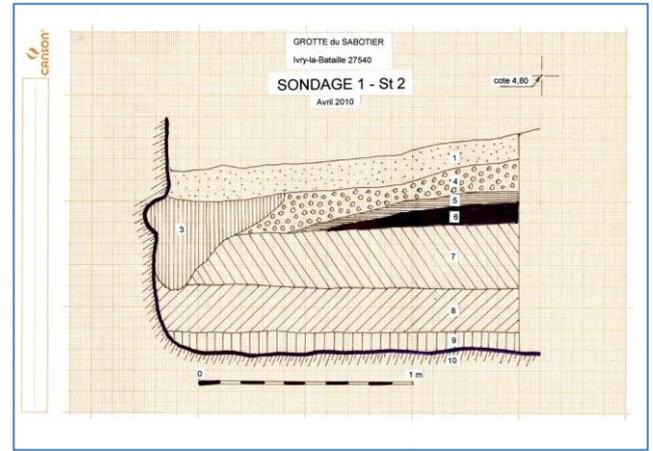
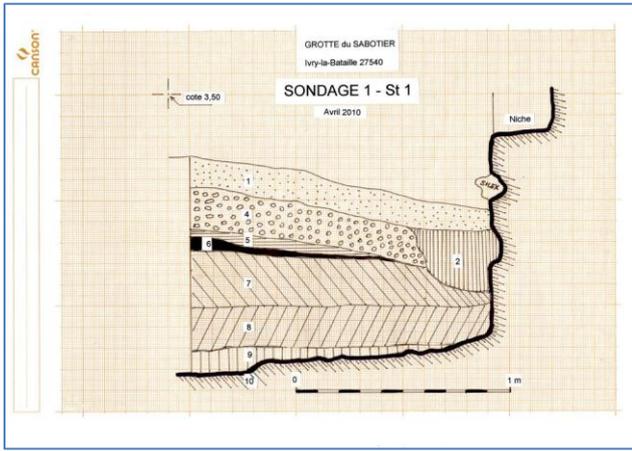
Nature des couches stratigraphiques rencontrées dans les trois sondages

Numérotation	Nature	Constitution
1	Remblai	Couche de terre grise assez fine renfermant de nombreux morceaux de verre teintés provenant de cannette de bière d'une marque contemporaine
2		Fosse emplie d'une terre brune constituée de cendre et nombreux résidus de charbon de bois
3		Fosse emplie d'une terre brune constituée de cendre et nombreux résidus de charbon de bois
4	Remblai	Couche constituée d'un mélange de blocs calcaires de petit appareil et rognons de silex
5	Remblai	Couche poudreuse calcaire à gros grains
6	Remblai	Couche d'agglomérat de végétaux plus ou moins décomposés (feuilles, petits branchages et ramures)
7	Sol	Couche de pierres calcaires compactées ; surface damée
8	Sol	Couche de pierres calcaires compactées ; surface damée
9	Sol	Couche de pierres calcaires compactées ; surface damée
10	Roche	Roche calcaire en place
11		Fosse emplie d'une terre brune enrobant quelques blocs calcaire de moyen appareil.
12	Sol	Couche de pierres calcaires compactées ; surface damée
13	Sol	Couche de pierres calcaires compactées ; surface damée

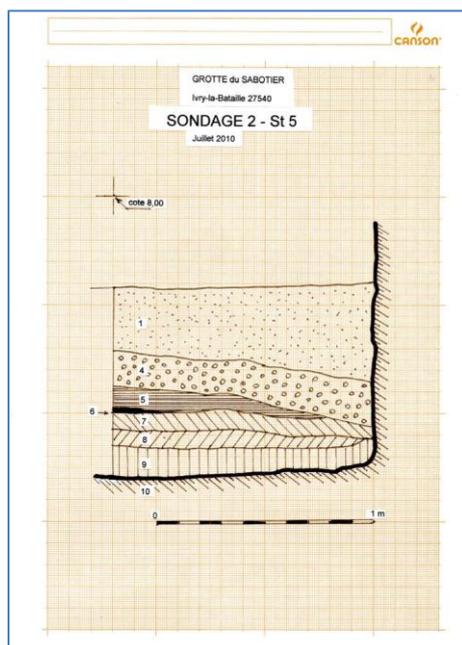
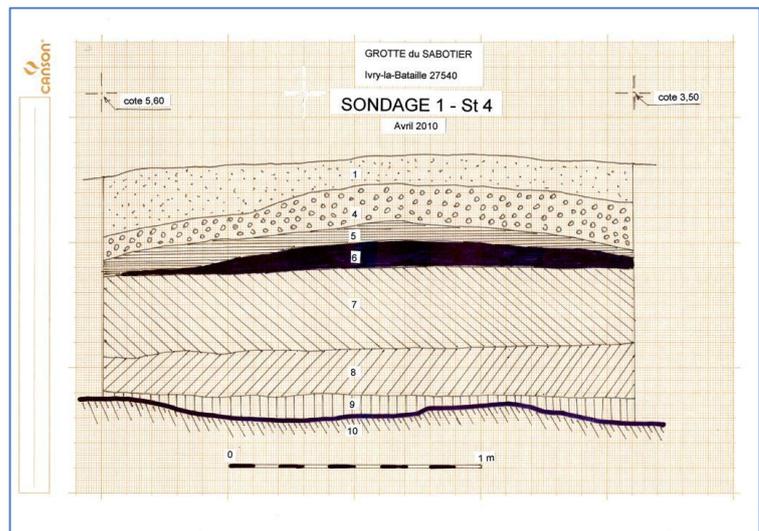
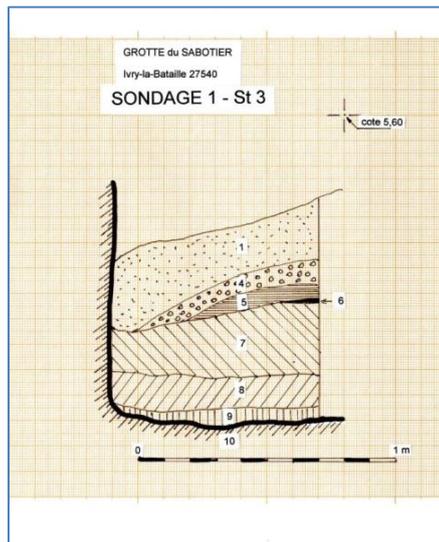
Sondage 1



La coupe St 1 permet d'observer la fosse (couche 4) située au pied de la niche (ZNPO.TR04).

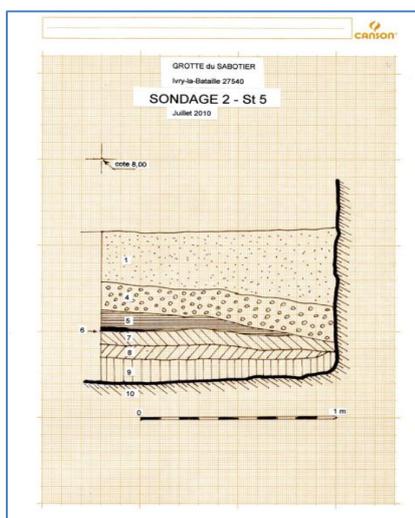
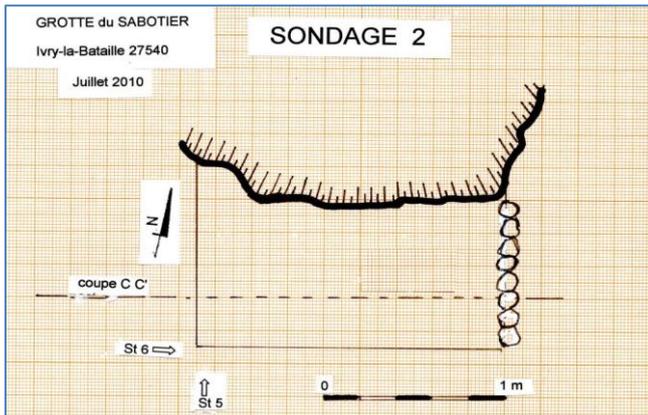


La coupe St 2 permet d'observer la fosse (couche 2) située dans l'angle formé par la paroi ouest de la zone sud (ZSPO) avec la paroi sud du bossage.



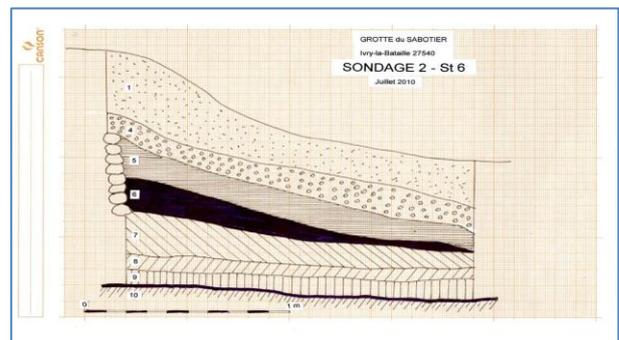
La coupe St 4 révèle que les couches 7, 8 et 9 sont planes alors que les couches 1, 3, 5 et 6 forment un dôme dont l'apogée se situe à la cote 4,40 m sur l'axe longitudinal topographique. Cette coupe indique également que les couches 3, 5 et 6 se réduisent presque jusqu'à disparition à la cote 5.60 (coupe St 3) et au-delà (pour la couche 3).

Sondage 2



La coupe St 5 révèle que les couches 5 et 6 s'estompent avant la paroi est alors que les couches 7, 8 et 9 s'y adossent presque horizontalement.

La coupe St 6 montre que les couches 1, 4, 5, 6 et 7 remontent vers l'extérieur de la cavité (côté est) alors que les couches 7, 8 et 9 restent relativement horizontales tout comme la roche en place (couche 10).



A l'aplomb de la façade rocheuse d'entrée de la grotte, un empilement de moellons calcaires en gros appareil forme un muret de soutien au niveau des couches 4, 5 et 6.

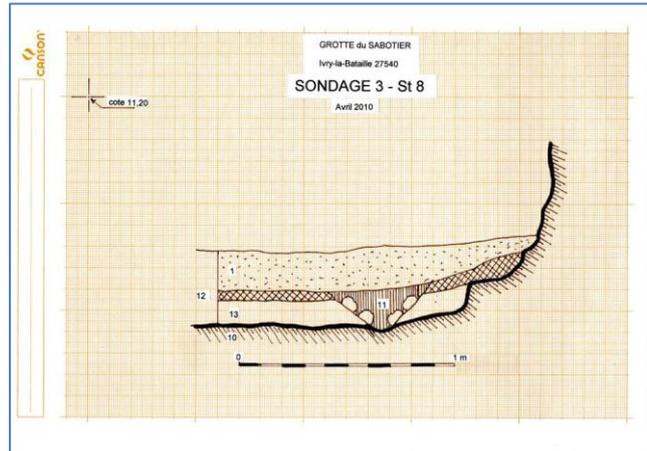
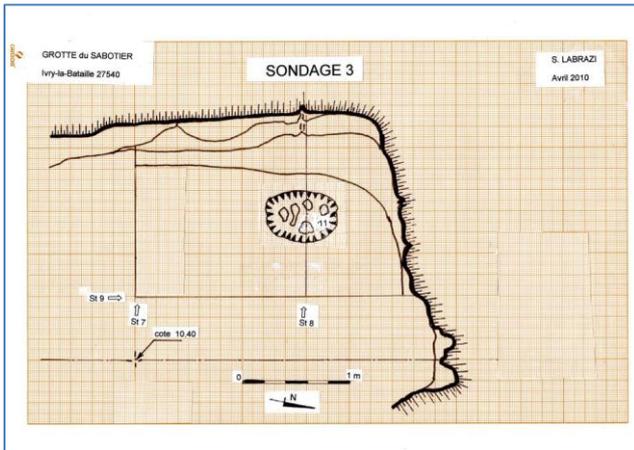


Sondage 2

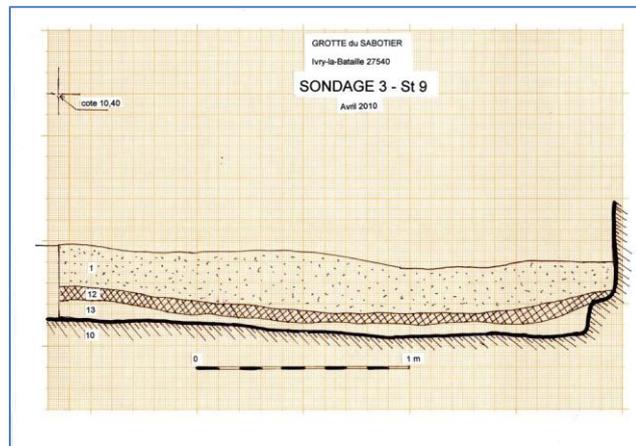
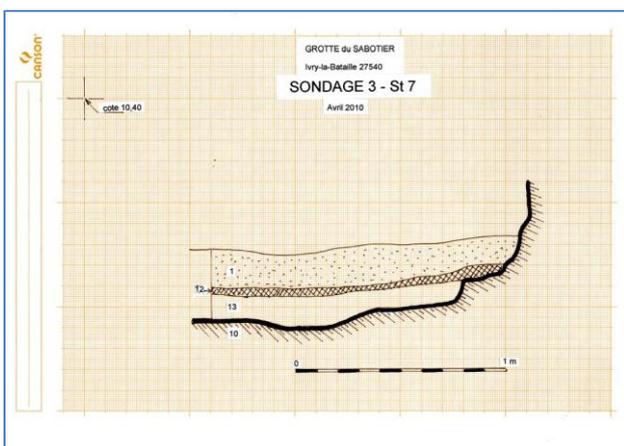


Sondage 3

Sondage 3



La coupe St 8 montre que la couche 11 se situe sous la couche 1 et forme une poche au travers des couches 12 et 13.



La coupe St 7 et St 9 montrent que les couches 1, 12 et 13 sont régulières et s'étalent horizontalement sur toute la zone nord.

Interprétation

La couche 1, présente dans les trois sondages, est un remblai récent provenant du coteau sus-jacent.

Les couches 4, 5 et 6 résultent de plusieurs coulées de terrain provenant du coteau. Dans le sondage 2, elles livrent du mobilier de façon disparate.

Les couches 7, 8, 9, 12 et 13 sont, des niveaux de sol, de par leur constitution et leur surface damée.

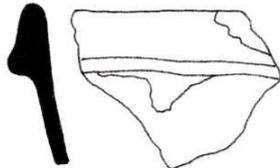
Les couches 8 et 9 (sondages 1 et 2) ont des similitudes avec les couches 12 et 13 (sondage 3). Leurs différences d'altimétrie influent pour des couches différentes. Seule une fouille complète de la zone nord pourrait déterminer que les couches 8 et 12 ne sont qu'une et même strate et la même chose pour les couches 9 et 13.

Mobilier archéologique

GS10.S1.C1.MC01

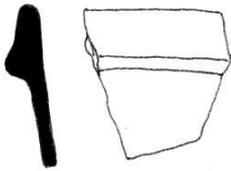


GS10.S1.C3.MC01

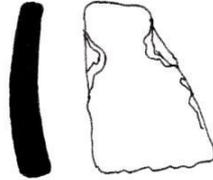


0 5 cm

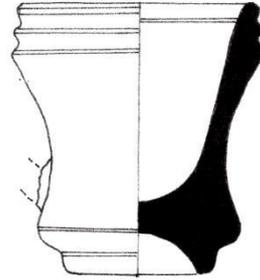
GS10.S1.C5.MC01



GS10.S1.C7.MC01

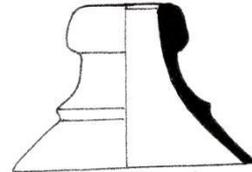


GS10.S1.C4.MC01

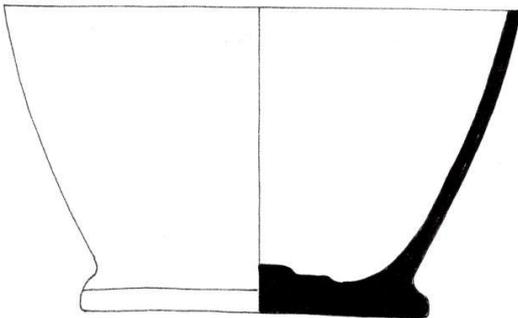


0 5 cm

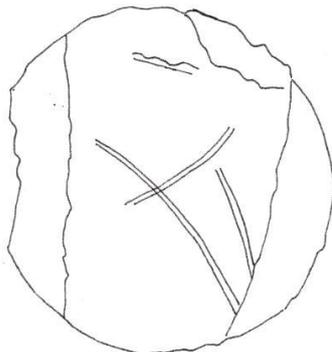
GS10.S2.C4.MC01



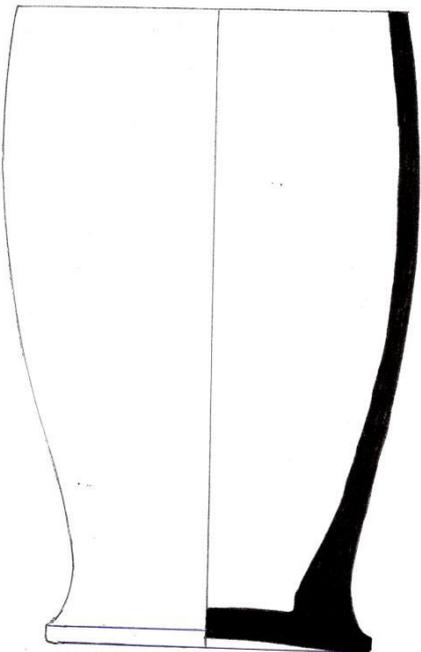
GS10.S2.C4.MC02



0 5 cm



GS10.S2.C5.MC01



0 5 cm



GS10.S1.C4.MC01



GS10.S2.C6.MC03



GS10.S2.C5.MC02



GS10.S2.C5.MC06

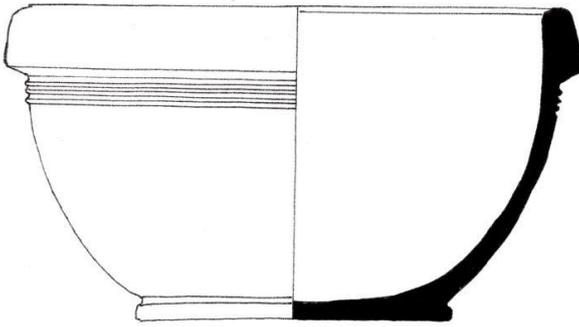


GS10.S2.C5.MC01

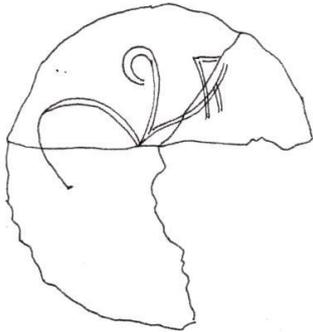


GS10.S2.C4.MC01

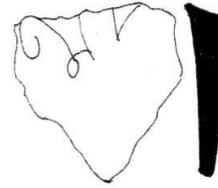
GS10.S2.C5.MC02



0 5 cm

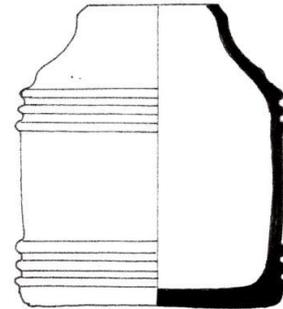


GS10.S2.C5.MC03

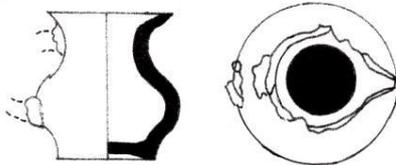


0 5 cm

GS10.S2.C5.MC06

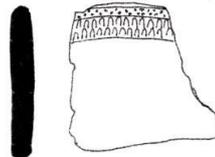


GS10.S2.C6.MC03

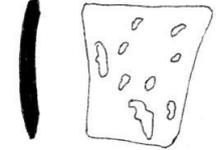


0 5 cm

GS10.S2.C5.MC04

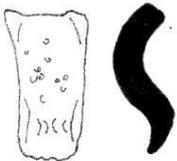


GS10.S2.C5.MC05



0 5 cm

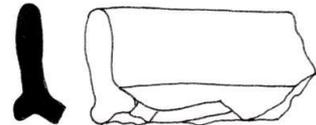
GS10.S2.C6.MC01



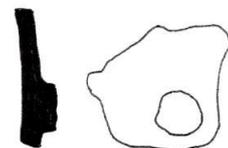
GS10.S2.C6.MC02



GS10.S3.C13.MC01



GS10.S3.C13.MC02



Avers



Revers



GS10.S3.C13.MM01

Pièce de monnaie en bronze diamètre : 20 mm
avers : tête laurée profil gauche inscriptions Napoléon - 1862
revers : deux cent...(2 centimes Napoléon III - démonétisé le 01/01/1941)



GS10.S3.C13.MM03



Pièce de monnaie en cuivre Diamètre : 22 mm
Avers :tête perruquée , cheveux noués Inscriptions : LUDOV XVI ...REX
Revers 1786 (liard Louis XVI, démonétisé en 1835)



GS10.S1.C2.MOA01



GS10.S1.C3.MOA01



GS10.S2.C4.MOA01



GS10.S1.C5.MOA01



GS10.S1.C5.MOT01



GS10.S2.C4.MOT01 (5 trous)
GS10.S2.C4.MOT02 (4 trous)



GS10.S2.C3.MOF05 (en haut)
GS10.S2.C6. MOF01 (en bas)



GS10.S3.C13.MOF01



GS10.S1.C1.MV01



GS10.S2.C5.MMC01



GS10.S2.C3.MA 09

Interprétation

L'essentiel de la céramique provient des couches superficielles de comblement.

Il en est de même pour les autres éléments du mobilier à l'exception de ceux (monnaies) provenant du sondage 3.

En conclusion, la quasi totalité du comblement s'est effectuée aux XIX^e - XX^e siècles.

3. LES GRAFFITI

Le procédé employé ¹ est celui du relevé à la main, en complément de l'utilisation graphique de clichés photographiques, à savoir :

- 1^{ère} étape : prises de vues photographiques réalisées avec un éclairage rasant afin d'augmenter le contraste des reliefs
- 2^{ème} étape : positionnement par rapport à l'axe topographique de référence
- 3^{ème} étape : dessin direct sur feuille transparente appliquée sur chaque élément .
- 4^{ème} étape : transfert sur fond blanc des feuilles transparentes avec ajout d'une échelle centésimale.
- 5^{ème} étape : relevé de gravure avec un profileur



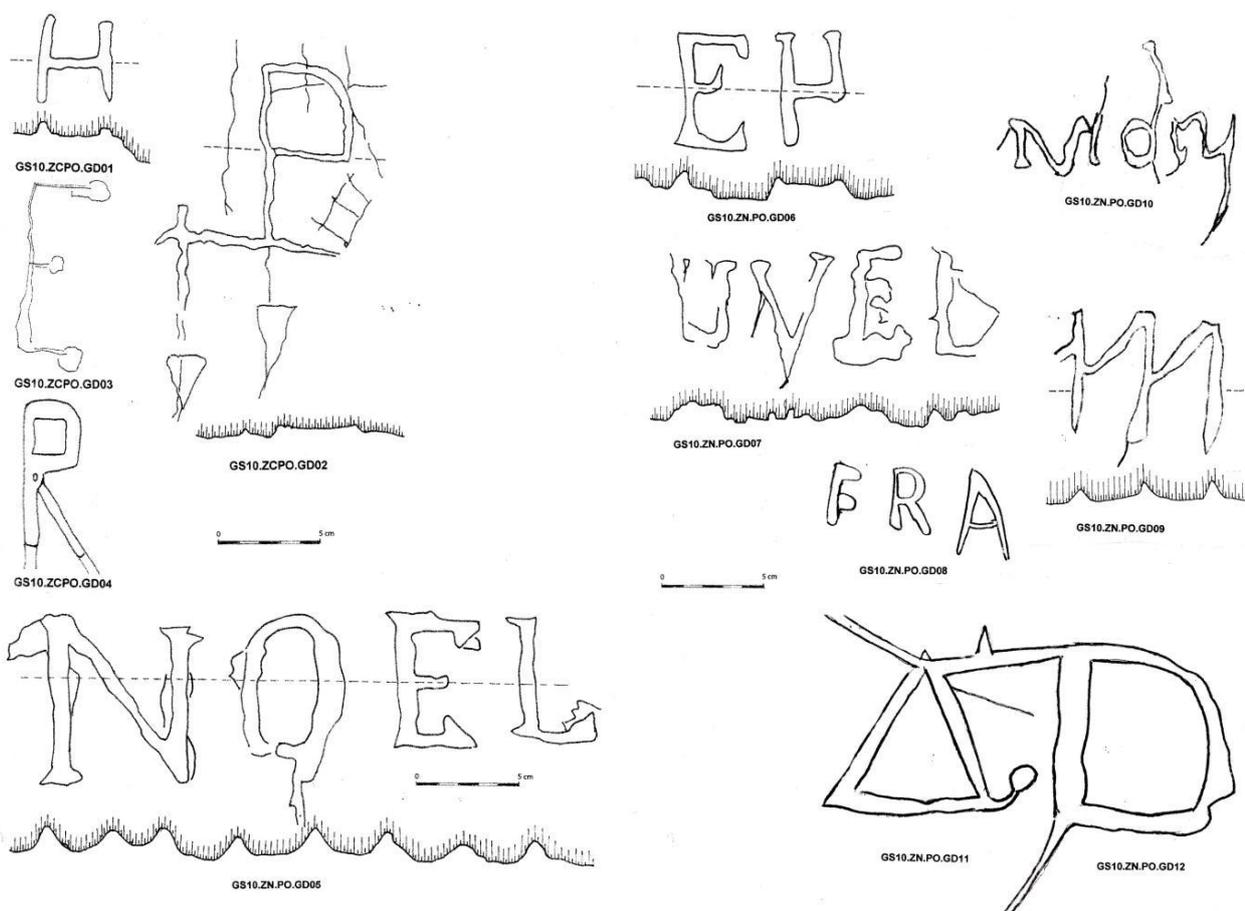
1

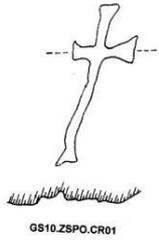
Collectif, "La construction en pierre"- collection "archéologiques", Chapitre 3 : F.JOURNOT, Archéologie du bâti p,144 & 145 -,éditions Errance, 1999. .

La paroi ouest des zones centrale et nord présente des graffiti comparables à ceux que l'on retrouve sur les murs sud des églises de la région (Ivry-la-bataille, Saint-André de l'Eure, Damville, Anet).

Ces graffiti se composent de :

	QTE
Lettres et noms	12
Dates	4
Dessins	3
Croix	10
Entailles et cupules	11

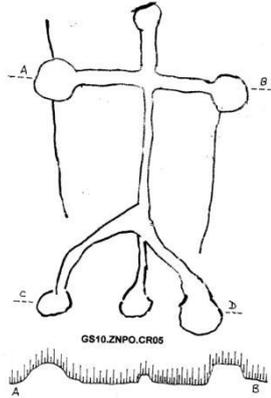




GS10.ZSPO.CR01



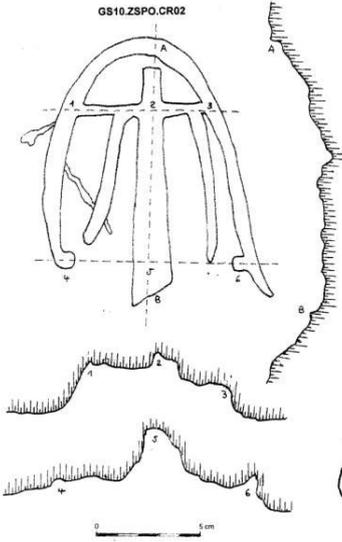
GS10.ZSPO.CR03



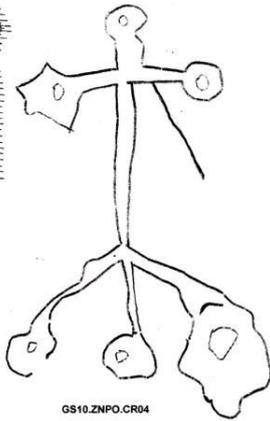
GS10.ZNPO.CR05



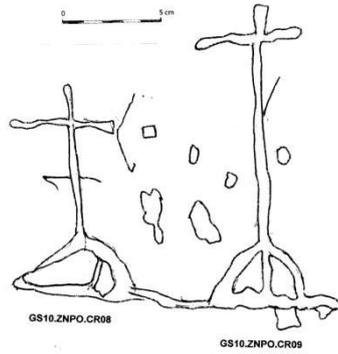
GS10.ZNPO.CR06



GS10.ZSPO.CR02



GS10.ZNPO.CR04

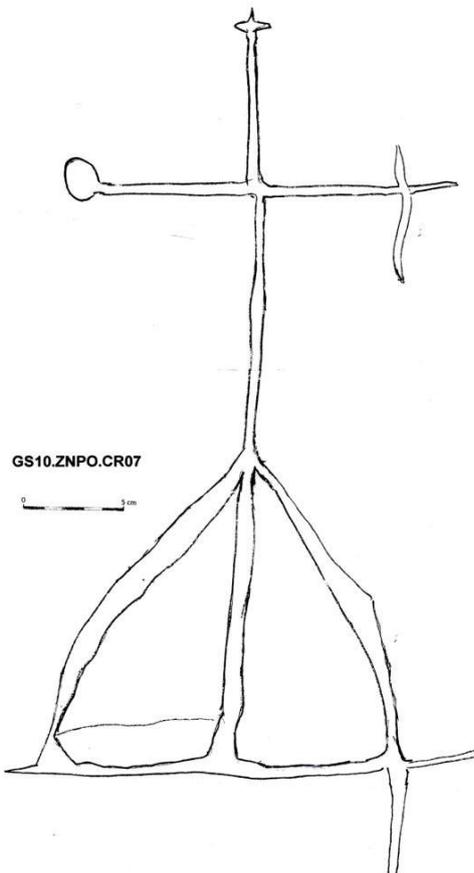


GS10.ZNPO.CR08

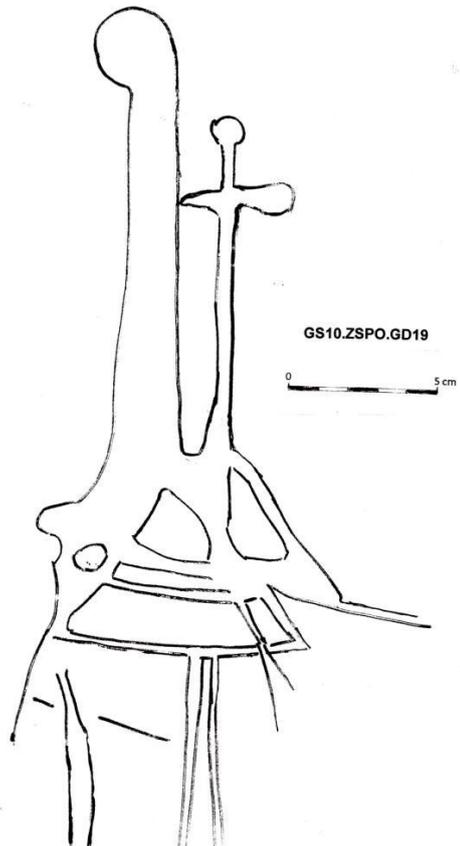
GS10.ZNPO.CR09



GS10.ZNPO.CR10



GS10.ZNPO.CR07



GS10.ZSPO.GD19



4. SYNTHÈSE

4.1 - Concernant l'aspect structurel ou architectural de la cavité :

4.1.1 La "grotte du sabotier" était primitivement une petite carrière de craie.

La paroi sud présente sur toute sa largeur un léger décaissé horizontal (à la cote + 0,48 m) qui se prolonge sur la paroi ouest de la zone sud, bien visible au niveau de la niche (ZSPO-TR02) en forme de poire. Un trou (ZSPO-TR03) cylindrique de 4 cm diamètre et profond de 7,5 cm semble être le reste d'un forage vu ses dimensions et sa situation sur la paroi.

La paroi ouest présente en zone nord une surface relativement plane entre deux bancs de silex ; cette surface est le support de nombreux graffiti.

La paroi nord possède, comme la paroi sud, un léger décaissé horizontal (à la cote + 0,78 m) situé sous un banc de silex, mais également quatre saignées verticales présentant des traces d'outils et espacées de 0,60 m les unes des autres. Ces saignées seraient des rainures d'abattage.

Le coteau a fait l'objet de plusieurs analyses géologiques notamment à l'occasion de la restauration du clocher de l'église Saint-Martin¹ et de la stabilisation de la paroi rocheuse sise au dessus des caves de la place de l'église².

Entre les deux bancs de silex du substrat rocheux (du Campanien) distant d'environ 1,20 m, nous avons une couche crayeuse exploitable. Cette extraction aurait pu convenir pour du marnage cependant les terrains sur le plateau sont très calcaires et de plus il aurait été plus simple et judicieux de creuser directement une marnière depuis le plateau. Cette hypothèse ne convient donc pas. Une autre hypothèse serait l'utilisation de la craie pour faire de la chaux car deux fours à chaux étaient implantés sur la face sud du coteau. De part la nature de la roche, on peut également envisager une utilisation de cette craie qui se fractionne en blocs de moyen appareil soit pour damer un sol, soit pour remplir l'épaisseur de murs.

1 BRICAUD, *Op.cit.* p. 68

2 Archives municipales, diagnostic de stabilité établi en 2009 par un cabinet de géologie affilié au syndicat des cavités souterraines et des masses rocheuses d'Indre et Loire.

4.1.2 La “Grotte du Sabotier” telle qu’elle nous apparaît aujourd’hui serait le résultat de la réunification de deux caves distinctes.

L’examen de la paroi ouest de la cavité met en évidence une différence architecturale entre la partie en zone sud, dont la surface est irrégulière, et celle en zone nord qui apparaît comme relativement plane. Des aménagements de type troglodytique - niches - sont présents en zone sud ainsi que sur la face sud du bossage proéminent désigné comme zone centrale ; alors que la face nord de ce même bossage ainsi que la partie nord de la paroi ouest ne possèdent que des graffiti et quelques trous correspondant au logement de pièce de bois.

Les couches stratigraphiques 1, 4, 5 et 6 ont une apogée à la côte 4,50 m et s’amenuisent vers le nord (sondages 1 St 4). Seule la couche 1 est présente dans les trois sondages.

Chaque zone possède son propre accès initial, à savoir : d’une part le conduit obstrué dans l’angle SE de la zone sud, et d’autre part la subsistance du pied droit de l’accès (sondage 3) à la zone nord .

La zone sud ne présente quasiment pas de graffiti alors que la zone nord en possède sur un bandeau de sa paroi ouest.

Le niveau altimétrique des sols primaires - “roche” - relevé dans les sondages 1 (zone sud) et 3 (zone nord) est différent. Le sol primaire de la zone sud (sondage 1) se trouve plus bas de 0,16 m que celui de la zone nord (sondage 3). Ce point se trouve renforcé par le fait que nous avons trouvé 3 niveaux de sol d’occupation (couches damées) dans les couches stratigraphiques du sondage 1 (en zone sud) et que 2 dans celles du sondage 3 (en zone nord) sis à des profondeurs différentes.

Zone Sud (côte 0 à 6 m)		Zone Nord (côte 6 à 13,20 m)
De type troglodytique	Aménagements	Trous de boulines et graffiti
Important (apogée à la côte 4,30 m) : C1, C3, C5, C6	Complements	Faible (presque plat) : C1
Étroit et obstrué	Accès	Élargi
Aucun	graffiti	Plusieurs
Sondages 1 & 3 : - 0,78 m => C7 - 1,01 m => C8 - 1,21 m => C9	Couches damées (sols d’occupation)	Sondage 3 - 0,82 m => C13 - 0,94 m => C14
- 1,26 m => sondage 1 - 1,27 m => sondage 2	Base rocheuse (C10)	- 1,10 m => sondage 3

Les éléments examinés étayent la thèse de réunification de deux cavités dont la séparation aurait été détruite dans des circonstances et à une date qu’il reste à déterminer.

Le témoignage de M. Feuillet, venu sur site, apporte des éléments complémentaires :

« Je suis né en 1940 et l’on habitait dans la maison au pied de l’église. Je venais ici avec mon père dans les années 1950. Il y avait deux entrées, une pour chaque cave qui étaient séparées par une cloison. Cette cave (zone nord) a eu son entrée élargie

(sondage 3) et l'autre entrée était plus vers l'église. Je ne saurais vous dire exactement où. Par ailleurs mon père m'a toujours dit qu'il y avait eu des moutons dans cette cave (zone nord). »

Un autre élément est à considérer : le moellon calcaire MMC01 (photo ci dessous) possédant une trace d'outil, trouvé lors du sondage 1. Ce dernier pourrait être, de par l'emplacement de sa découverte, un fragment de la paroi séparatrice présumée.

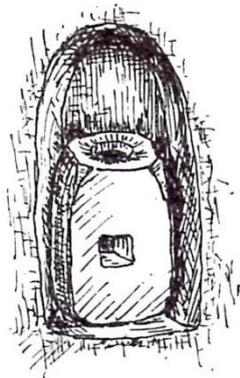


4.2 - Concernant les différentes fonctions et occupations de la cavité :

4.2.1 La "grotte du sabotier" a eu un usage d'habitat temporaire.

Dans la zone sud :

La paroi ouest possède deux niches très caractéristiques :

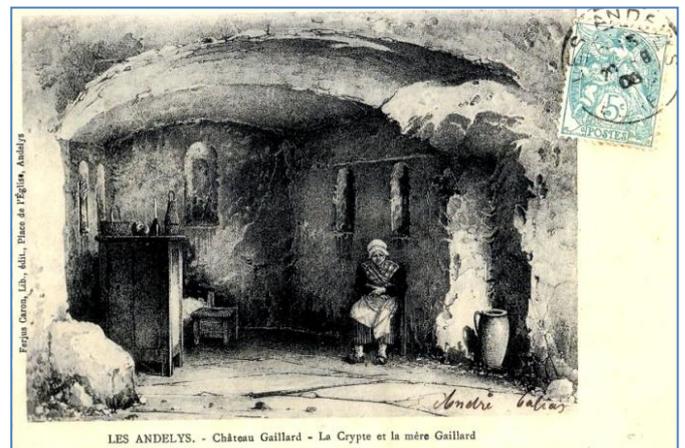


- une en forme de poire (ZSPO.TR02) surmontée d'une rainure en virgule destinée à faciliter l'évacuation de la fumée émanant soit d'un système d'éclairage soit d'un système de chauffage (dessin "fig. 2" ci-contre) comme cela existe dans les habitats troglodytiques d'Anjou¹.

- une autre parallélépipédique (ZSPO.TR04) de belle facture offrant un volume de 150 dm³, creusée à hauteur d'homme, à + 1,10 m du sol rocheux (C10). Cette niche est analogue à celle existant dans la crypte du coteau de Château-Gaillard dans l'Eure (photo de droite ci dessous).



GS10.ZSPO.TR04



crypte de Château-GaillardL

La cupule (ZSPO.EC01) , creusée au centre de la tablette de la niche parallélépipédique (ZSPO.TR04), semble avoir eu pour fonction de maintenir un objet domestique (poterie, lampe, ou autre).

Dans la zone nord :

Une occupation récente, celle de Jacques Chester (cf. p.13), a laissé des traces, principalement sur le paroi est. Il s'agit des traces de fumée relevées sur les alvéoles ZNPE.TR19 et 21 ainsi que de nombreux petits clous et des griffonnages.

Conclusion :

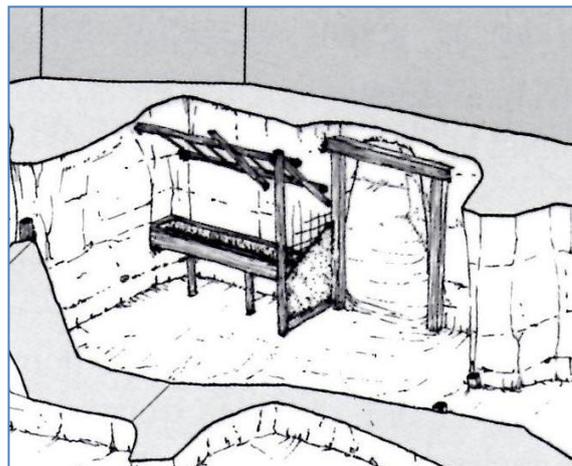
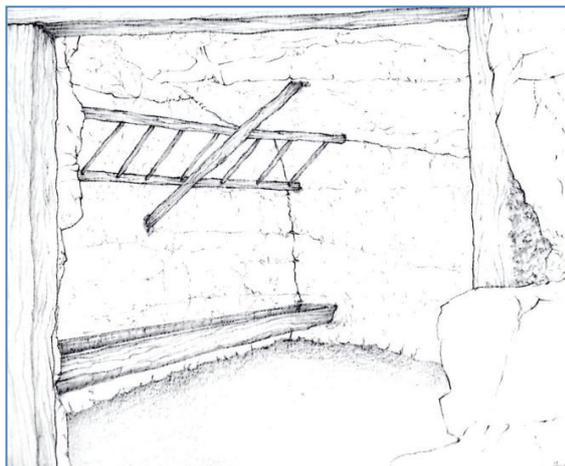
Seule la zone sud présente des aménagements anciens (époque moderne ou antérieure) qui mériteraient une étude plus approfondie. Cela renforce la thèse de réunification de deux cavités .

Le mobilier céramique trouvé dans les sondages 1 & 2, estimé de la période contemporaine (XVIIIe - XIXe s.) provenant des couches superficielles, ne permet pas à lui seul de déterminer une occupation de la grotte.

1 J. & C. FRAYSSE, "*Les troglodytes en Anjou à travers les âges*" - Tome II , p.55- Imprimerie FARRE à Cholet, 1963

4.2.2 La "grotte du sabotier" a servi d'abri pour des animaux.

La paroi ouest de la zone nord possède en ses extrémités des paires de trous correspondant au logement de pièce de bois : les trous ZCPO-TR06 & 09 d'un côté et de l'autre ZNPN TR13 & 14. Dans les deux cas, le trou supérieur est décalé de quelques 40 cm vers le centre de la cavité par rapport à celui creusé plus bas. Dans les deux cas également, le ciel (ou plafond) de la cavité a été sur-creusé formant une sorte de bulle. Ce type d'aménagement correspond à l'ancrage latéral d'un râtelier à fourrage, comme cela se retrouve dans "les muches" (ou village souterrain) d'Arquèves dans la Somme ¹ (croquis ci-dessous).



Le sondage 3 a révélé une assise bien dressée, formant un arc de cercle vers la paroi nord, qui pourrait être le reste d'un ressaut (ou banquette) aujourd'hui détruit mais aussi une fosse (St 8 couche 11) comportant des pierres de blocage d'un poteau. Ces éléments correspondent à l'installation d'une auge en bois comme cela se trouve dans "les muches" de Lanches-Saint-Hilaire ² dans la Somme (croquis ci-dessous).

D'autres éléments sont à prendre en compte : les deux trous superposés (ZNPO-TR11 et 12) situés au deux tiers de la paroi ouest, le trou (ZNPL.TR22) creusé dans le plafond et l'encoche en virgule de la paroi est (ZNPE.TR 20). Ceux-ci pourraient être les traces d'une séparation (ou bas flan) équipée d'une porte. Le sondage n'ayant pas été mené à l'aplomb du trou de la voûte, il conviendra lors de la fouille complète de la zone nord de s'assurer de la présence au sol d'une cavité pour l'ancrage d'un poteau faisant office de montant de porte.

Ces différents aménagements correspondent à une fonction de type étable. Cette utilisation pourrait être à l'origine de la réunification des deux cavités évoquées précédemment.

1 Collectif, "Les MUCHES" - Souterrains-refuges de la Somme - p75 - éditions ALAN SUTTON - 2009

2 H.C. DEWERDT G. PAQUES et F. WILLMAN, *Op.cit* p 87

4.2.3 Le lieu d'un culte votif funéraire ?

Différents éléments permettent de poser cette interrogation : les croix, les petites cavités (mini niches), la présence de clous, les cupules et les entailles.

Les croix et autres graffiti doivent être étudiés, selon MONTENAT¹, en examinant leur positionnement, leur distribution, leur forme et taille, ainsi qu'en fonction des autres graffiti situés dans leur environnement.

En terme de positionnement, les graffiti situés sur la paroi ouest de la zone nord, presque en face de l'ouverture actuelle (plein est) de la grotte, se trouvent éclairés par la lumière naturelle² du soleil matinal (à l'identique du mur sud des églises). Ils sont gravés sur un bandeau³ de 1,10 m de haut positionné à + 0,78 m de la base restante du ressaut rocheux mis en évidence lors du sondage 2.

En terme de distribution, les croix se répartissent en deux groupes : les deux croix perlées et les croix simples étayées, en partie centrale du bandeau, et les trois croix sur socle, en partie droite (plus au nord) de ce dernier. Les premières sont espacées alors que les secondes se juxtaposent, étant reliées entre elles par un trait horizontal.

En termes de forme et taille, toutes les croix sont latines. Les croix perlées, d'une hauteur de 16 cm, seraient 1 de la fin XVI^e- début XVIII^e s. alors que les croix sur socle, d'une hauteur entre 10 et 12,5 cm, apparaissent plus tardivement XVIII^e- début XIX^e s. pendant une période de renouveau religieux. Ces dernières peuvent suggérer également le triptyque du "Golgotha" (ou passion du Christ).

En terme d'environnement, les croix sont encadrées sur ce bandeau par d'autres éléments :

- en partie haute du bandeau figurent quelques initiales (FRA, M), des dates et des clous. Les dates - 1749 et 1782 - sont en cohérence avec les statistiques¹ concernant celles des murs d'église et dont l'apogée de la courbe des millésimes se situe au milieu de la seconde moitié du XVIII^e siècle (en 1770 selon l'Aggraphe⁵).

Les clous, dont quelques uns sont forgés, se situent sur une ligne en partie haute du bandeau. Comme cette disposition ne correspond pas à un aménagement quelconque (fixation de pièces de bois), ceux-ci correspondent mieux à la notion de "clous de dévotion"⁶ destinés à "clouer la mal" en y accrochant des rubans..

Les entailles relevées ne peuvent avoir un caractère d'affûtage d'une lame car la craie est insuffisamment abrasive sur le métal. Leur positionnement à la verticale ne s'accorde pas avec un geste auguste d'affûtage. Il s'agit donc bien d'une récupération de poudre minérale.

Les cupules excepté celle de la zone sud (ZSPO.EC01), n'ont pas une fonction utilitaire. Leur mode d'obtention indique qu'il s'agit là aussi d'une récupération de poudre minérale.

1 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.17

2 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.21

3 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.24

4 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.153

5 Dossiers de l'AGRAPPHE, "Rives de l'Eure et graffiti anciens"

6 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.67 et figure 60 p.68.

- au centre du bandeau, les entailles¹ juxtaposant les croix sont les traces de prélèvement de poudre de pierre dont l'origine et la signification ne sont pas utilitaires mais plutôt à caractère rituel. Ce type de pratique était encore en usage à la fin du XIX^e siècle à des fins de médication que l'on dénommait "Aspirine du pauvre"²

- en partie inférieure du bandeau, six petites niches (ZNPO.TR26 à 31) complètent le panneau central et ses croix perlées. On retrouve ce type d'association, croix et mini niches, en d'autres sites comme dans le souterrain "Bournan" à Ligueil (37) pour lequel Jérôme et Laurent TRIOLET³ ont constaté :

"à la hauteur du coude, face à la porte, deux croix surmontant des niches (alvéoles) sont profondément gravées dans le tuffeau."

Mais aussi chevet de l'église d'Aumâtre (Somme) où de petites niches (5 à 6 cm de haut) sont creusées. Pour MONTENAT⁴, elles pourraient être destinées à abriter un lumignon, une petite statue ou même avoir servi à du prélèvement de matière.

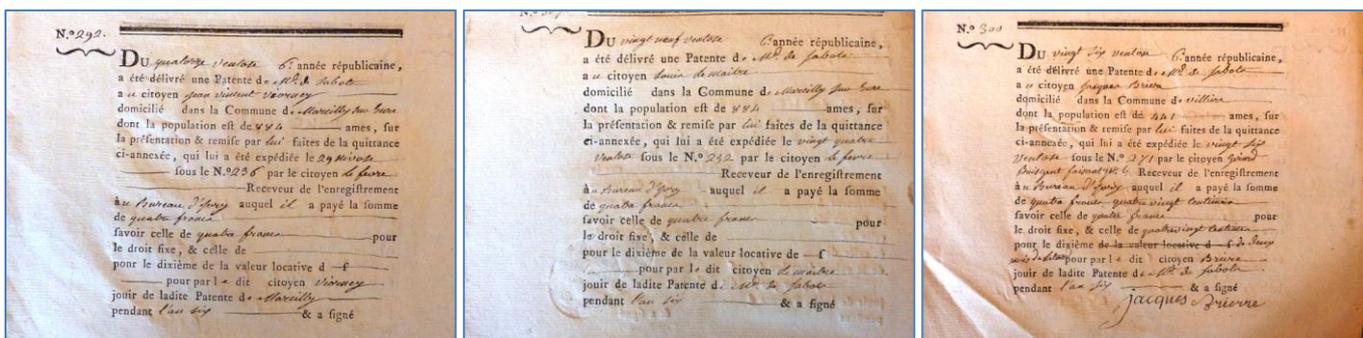
En résumé

Les graffiti de la paroi ouest de la grotte du sabotier présentent des caractéristiques analogues à ceux présents sur les murs de nombre d'églises de la région. Il est à noter que, comme le signale⁵ MONTENAT dans son ouvrage, d'autres supports que les murs d'église peuvent porter occasionnellement des gravures tout à fait classiques comme c'est le cas à l'intérieur du clocher de Soucy (02). La présence de graffiti dans la grotte du sabotier n'est pas une aberration. Les graffiti sur les murs des églises appartenant à un culte votif (ou rituel) funéraire, il en est donc de même pour ceux de la grotte du sabotier, thèse que renforce la présence de la croix coiffée (ZNPO.CR02).

- 1 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.151
- 2 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.149
- 3 Jérôme et Laurent TRIOLET, "SOUTERRAINS DU CENTRE OUEST", p.77 , éditions La Nouvelle République, Tours,1971
- 4 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.150 et figure 153
- 5 C. ML. MONTENAT, *Op.cit.* p.15

4.3 - Concernant l'appellation "grotte du sabotier" :

Aucune activité de fabricant de sabots n'a été déterminée sur le territoire de la baronnie d'Ivry. Seuls trois patentes¹ de marchands de sabots ont été délivrées en l'an VI (1798).



5.4 - Essai de datation :

Les éléments étudiés fournissent les indications suivantes :

- La céramique fournit une plage chronologique allant du XVII^e au XIX^e siècles ;
- Les monnaies, de par leur date d'émission, expriment un jalon temporel à partir duquel elles ont été utilisées ;
- Le domino n'a fait son apparition en France qu'au milieu du XVIII^e siècle ;
- Les croix sont, selon MONTENAT¹ d'une facture "classique" datant du XVII^e-XVIII^e siècles :

"La pratique consistant à confier aux murs des églises une mémoire était rare jusqu'à la fin du XVI^e, croissant tout au long du XVII^e, atteignant sa plus grande fréquence au XVIII^e, et disparaissant rapidement dans les premières décennies du XIX^e siècle."

Les éléments étudiés traduisent une occupation de la grotte durant la période moderne .

	DATES	PROPRIETAIRES	OCCUPATIONS	MOBILIER	GRAFFITI	EVENEMENTS LOCAUX	
XX ^e s	1998	commune Ivry -la-bataille	Vidage par le chantier d'insertion				
	1985		Jacques CHESTER				
	1980		dit "Jacquot"				
	1942					occupation allemande	
		M. LECOMTE-DENIS (fils)	moutons				
	1917				date gravée		
XIX ^e s	1886						
	1870					Occupation prussienne	
	1862			2 cts Napoleon III 5 cts Napoleon III			
	1861	M. LECOMTE-DENIS (père)					
	1828	M. BUNEL					
XVIII ^e s	1782	M. LEDIER Marchand de bois		1/2 liard LOUIS XVI	Date gravée		
	1768					Maladie épidémique en région d'Evreux .	
	1765					Croix sur socle	
	1749			Domino (en os)	Date gravée		
	1743						Grande peste
XVII ^e s		S.A.S. Charles De BOURBON			Croix perlées		
	1628					Grande peste	
XVI ^e s		Diane de Poitiers					
	1547						

SOURCES & BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales d'Ivry-la-bataille

Archives départementales de l'Eure

Archives du SRA de Haute Normandie

M. de BELOSEVIV, "*Dictionnaire topographique du Département de l'Eure*", Evreux 1871.

M. de la BIGOTTIERE, "*Notice sur Ivry*", imprimerie Herissey à Evreux, 1853.

BRGM , "*Carte géologique de la France*" à 1/50 000, Houdan

BRICAUD Michel, "*Histoire d'Ivry-la-bataille et de ses environs*"- de la Révolution à la fin du XX^e siècle, éditions Page de garde, 1997.

Bulletins des Amis des Monuments et Sites de l'Eure (AMSE)

Bulletins de la Société Libre de l'Eure (Connaissances de l'Eure, Nouvelles de l'Eure)

Collectif, "*LE FRANC*"- les monnaies, éditions Les Cheveu-legers, Paris 2009

Collectif, "*LES MONNAIES ROYALES FRANCAISES*", éditions Les Cheveu-légers,
Paris 2008

Collectif, "*La construction : la pierre*"- collection "archéologiques", éditions Errance, 1999.

Collectif, "*Les Muches*"- souterrains-refuges de la Somme, éditions Alan Sutton, 2009.

Dossiers de l'AGRAPPHE.

FRAYSSE J. et C., "*Les troglodytes en Anjou.*"- Cholet 21963.

MAUDUIT F.J. , "*Histoire d'Ivry-la-bataille*", éditions du bastion, 1899.

MONTENAT Christian et Marie-Laure, "*Prière des murs*" - graffiti anciens XVII^e-XVIII^e siècles aux murs extérieurs des églises : Picardie, Normandie, Ile-de-France, GEMOB 2003.

RUET Jean-Paul, "*GRENOUILLY et autres églises du Cher*", Les thématiques du G.R.H.A.,
Saint-Florent sur Cher 1986.

TRIOLET Jérôme et Laurent, "*SOUTERRAINS DU CENTRE OUEST*", éditions Nouvelle République, Tours 1971.